

# Voiture rendue mais cheque en cours dencaissement

#### Par gregori, le 25/11/2017 à 23:26

bonjour a vous

j ai bien lus certains paragraphes de vos conversations alors d après ce que j'ai lu on ne peut pas faire opposition sur un chèque pour la vente d une voiture d occasion ?? Voici mon histoire :

j achète en septembre une voiture polo 4 trend 75 cv

prix un peut cher 5900 € garantie dans un garage jusque la tout va bien je devais monter a chartres avec cette voiture car maman étant décédée je devais faire des aller retours pour le notaire. La veille de mon départ je viens signaler au mécano un souci de direction elle partais un peut trop a droite et j'avais penser a un problème de parallélisme réponse du mécano les routes ne sont pas droites en Charente! certes je pars donc a mon rendez vous a 450 kms de la. arriver a 150 kms du but panne de direction assistée sic! a oui la y a problème quelque part pris de panique j appel le garage qui ne répond pas bien entendu. Arriver a chartres je fonce au garage wolsvagen pour faire jouer la garantie réponse du garage véhicule non régler garantie non activée j'essaye en vain de rappeler mon garage sans réponse je décide de mettre un pavé sur Facebook et ho miracle un appel .

Il me somme de ramener la voiture chose que jai du mal a imaginer avec une direction assistée HS. Certes nous ramenons la voiture au garage le lendemain recherche de la panne 2 h pour un fusible en faite une fausse masse faisait sauter le fusible panne ne sera jamais réparée au passage ensuite un matin je reviens a la voiture plus de batterie ah tiens bizzard encore une panne ça fait un peut beaucoup pour une voiture garantie. Je pense que le monsieur ma dis avec témoins je vous ai changer la batterie sic! ma question vus que jai rendu la voiture et les clefs avec les contrôles techniques car jai fait un contrôle volontaire il y avait une seule ligne sur le contrôle du garage sur le mien il y en avait 6 donc falsification du contrôle technique! Ma question est peut on faire annuler la vente par un avocat vus que jai l aide juridictionnelle car j'ai rendu la voiture tels qu on me la livrer et en plus le garage est en tord d'avoir donner la voiture avant d être payer car je devais recevoir l'argent du notaire en octobre et ce sera en décembre vus qu'ils n'ont pas voulus attendre ils essayent d encaisser mon chèque c est la deuxième présentation par contre avaient t'ils le droit de donner la voiture a des gens qui avaient pas d'argent !cordialement si vous pouvez m'aidez merci

Par Visiteur, le 26/11/2017 à 00:35

Bonjour,

Vous faites fausse route, le garage était dans son droit quand il vous à laissé partir avec la

voiture avant d'encaisser le chèque, il vous a fait confiance.

Par contre il n'a pas tenu parole si il a présenté le chèque avant la date prévu, mais cela n'est pas juridiquement contre lui.

Vous pouvez tenter une action uniquement sur la non conformité du véhicule.

### Par janus2fr, le 26/11/2017 à 10:27

Bonjour,

J'ai un peu de mal à comprendre.

Vous avez bien remis un chèque au vendeur puisque celui-ci tente de l'encaisser. Voulez-vous dire que vous avez volontairement remis un chèque sans provision ?

Si oui, vous en êtes seul responsable et devrez assumer toutes les conséquences de cette faute...

# Par gregori, le 26/11/2017 à 10:55

# bonjour à vous

ce nest pas volontaire de ma part le notaire m avait dis et a mon frère que nous serions payer dans les 3 semaines de ce faite on a fait des engagements et mon frangin aussi on a fait confiance au notaire et le garage nous a fait confiance seulement je pense quand même que le garage aurait du prendre des garanties ou appeler la banque 5900 € une voiture cotée 2900 € et avec autant de défauts au démarrage du contrat de vente je suis désoler j'appel ça un escroc et jai lu plus loin que c'est du civil et non du pénal une affaire comme celle la peut durer 6 ans au maximum chose que j ai absolument pas le temps de m occuper et j'ai oublier de dire que au niveau de la panne le mécano a été très agressif a notre égard comme si c étais nous qui avions causés les pannes

jai bien une solution radicale pour géré cette affaire mais je prend un risque qu'il fasse appel a un huissier mais si il m 'attaque je prend un avocat spécialiser dans ce genre d'affaire bien cordialement